

Rien n'a été épargné pour rendre salubre et agréable le séjour dans cette maison. Le fleuve passe à quelques pieds seulement de la bâtisse, entourée de tous côtés de jardins et de parterres ; une eau pure et agréable a été conduite à grands frais dans l'établissement, au moyen de canaux communiquant à une source, qui se trouve à environ une demi-lieue de la maison.

Le Frère qui aura la direction de la maison de la Longue-Pointe a déjà conduit avec succès plusieurs établissements du même genre.

Les conditions pour l'admission dans l'institution varieront suivant les exigences des personnes ; ceux qui voudraient avoir plusieurs appartements, ceux qui voudraient avoir un domestique à leur disposition, qui voudraient avoir leur repas servis dans leurs appartements, au lieu de manger dans une salle commune, payeront des prix différents.

Un prêtre parlant l'anglais et le français réside dans l'établissement, un médecin est aussi chargé de visiter la maison tous les jours.

Pour informations, s'adresser au Provincial des Frères de la Charité, 487, rue Mignonne, Montréal, ou directement au Supérieur de l'Asile St-Benoit-Joseph, Longue-Pointe, P.Q.

Voici quelques-unes des conditions essentielles pour l'admission des patients :

1^o La pension est payable trois mois d'avance.

2^o Dans le cas où une personne admise dans l'institution n'aurait pas la gestion de ses biens, une personne responsable devra répondre de l'exécution des engagements pris.

3^o Chaque patient devra avoir tous les articles d'habillements nécessaires.

4^o C'est aux parents ou tuteurs à procurer aux patients tous les articles de toilette, sur l'application faite par le Supérieur.

5^o Les visiteurs ne peuvent rien donner aux patients sans l'approbation du Supérieur.

6^o Les parents et amis seront admis à visiter les patients aussi souvent qu'ils le désireront, depuis 9 heures du matin jusqu'à 5 heures de l'après-midi.

Il n'y a d'exception que pour ceux à qui il serait défendu par le médecin de recevoir des visites, et cela dans l'intérêt de la santé du malade.

Nothing has been spared to make their stay in this establishment healthy and agreeable. The edifice stands but a few yards from the river, and is surrounded on all sides by flower gardens and lawns. At great labour and expense, it has been supplied with pure, fresh water, by a conduit leading from a spring, a mile and a half distant.

The Brother who is to direct the house at Longue-Pointe, has already very successfully managed several establishments of a like nature.

The conditions for admission to this institution vary with the demands and requirements of each person ; those desiring several apartments ; those wishing to have a servant at their disposal ; those preferring to have their meals served in their own rooms, instead of eating in the common refectory, etc., pay different prices.

A priest, speaking both English and French, resides in the establishment ; a physician pays daily visits to it.

For informations, apply to the Provincial of the Brothers of Charity, at 487 Mignonne Street, Montreal, or directly to the Superior of the St. Benoit-Joseph Asylum, Longue-Pointe, P.Q.

Here follow some of the essential conditions for the admission of the patients :—

1^o The board is payable three months in advance.

2^o In case a person, to be admitted to the establishment, should not have the full control of his own affairs, a responsible person must be answerable for the fulfilment of the engagements entered upon.

3^o Every patient must be provided with all necessary clothing.

4^o The relatives or tutors, on the demand made by the Superior, are required to procure the patients all toilet appurtenances.

5^o Visitors are not allowed to give anything to the inmates, without having previously obtained the consent of the Superior.

6^o Relations and friends will be admitted to see the patients as often as shall be desired, between the hours of 9 A. M. and 5 P. M. ; the only exception being in the case, where, for the interest of a patient's health, the physician shall have forbidden him to receive visitors.